

# COREPS

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

Groupe de travail « Droits culturels » #1

---

25 mai 2023

CD13	Alisa Frossard Razafy	SMA	Nadine Verna
DRAC	Céline Porro	<i>Animation</i>	
Festival de Chaillol	Michael Dian	Arsud	Anaïs Le Floch
FNCC	Claire De Causans	Arsud	Julien Chauvet

### OBJECTIF DU GROUPE DE TRAVAIL

---

Co-construire le programme d'une prochaine demi-journée de rencontre permettant le partage d'expériences et de bonnes pratiques autour des droits culturels ; déterminer donc : les contenus, les inspirants, les objectifs, le format, la méthode d'animation, les dates et lieux d'accueil possibles.

### ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

---

#### Objectifs fixés

Permettre aux publics d'accéder à leur propre culture et celle des autres

Favorise la liberté d'expression artistique

Elaborer collectivement et en permanence le vouloir « vivre ensemble »

Développer la vitalité du territoire en favorisant les interactions entre les cultures

Echange sur des préconisations collectives – donner à voir les attentes et les pratiques, élaborer de l'analyse partagée à mettre en débat.

#### Piste de réflexion n°1

#### Habitants et politiques culturelles

\_Comment faire participer et contribuer des habitants à la vie culturelle, aux instances (aussi politiques culturelles).

\_Comment répondre aux besoins des territoires dans la mise en œuvre des droits culturels ?

\_ Quel est l'effet d'une contribution active des habitants ? Les gens viennent, ils sont tous chargés d'histoire, de mémoire et de références culturelles : il faut s'intéresser à ce qu'ils peuvent donner et comment ils peuvent être partie prenante d'autres cultures qui ne sont pas forcément les leur.

\_ Les Tiers-lieux peuvent favoriser la participation active des habitants

### *Piste de réflexion n°2*

#### **Le choix à la culture**

\_ Le premier besoin culturel, c'est la reconnaissance des ressources culturelles d'un individu.

\_ L'accès à la culture n'est plus le sujet. Tous les individus ont clairement la capacité d'écouter tout ce qu'ils veulent dans le téléphone : la révolution numérique et digital a laissé l'accès de tout à tous. Le frein est dorénavant la représentation que l'on s'en fait.

\_ Comment *permettre* le choix ?

\_ Comment préserver les conditions de diversité culturelle ?

\_ Comment promouvoir des relations autres que marchandes et consommatrices pures ? Comment, du producteur au public, on passe à une autre forme d'action culturelle ? Comment passer d'une logique de concurrence à une logique de coopération ?

#### **Thématiques proposées**

\_ L'EAC offre une sensibilisation à cette notion de choix culturel ; il faudrait pouvoir la distinguer de l'action culturelle.

\_ Le soutien aux pratiques amateurs

\_ L'intégration des habitants aux politiques culturelles ? Quelles sont les opportunités d'une telle démarche ?

\_ Le développement d'acteurs privé en situation de quasi-monopole à l'échelle de la planète

\_ Les droits culturels et la diversité culturelle

\_ Logique de production et diffusion en circuit court

#### **Inspirants**

\_ Habitants : participation des habitants au CA de Chaillol, ou collège habitant de la Friche La Belle de Mai, avec une participation active des habitants dans la gouvernance de ces établissements culturels.

\_ Spectateurs : ils ont une expérience fine de l'enjeu culturel par rapport à leur propre endroit, avec un regard très aiguisé parfois sur des questions de pilotage budgétaire, question d'écosystème etc.

\_ Bénévoles, membres de CA ou de bureaux.

\_ Sortir du champ culturel pour voir comment font certains collectifs de quartier, par exemple sur la question de l'alimentation solidaire, et qui sont parfois très avancés par rapport aux instances culturelles. Nous devons observer comment d'autres espaces d'interactions existent, qui touchent à des besoins sociaux et qui s'inscrivent dans le même champ que nous.

\_ AMACA (AMAP culturelle) portée par un collectif d'habitants dans les Alpes-Maritimes

\_Les paniers culturels – la culture en circuit court dans le Luberon

\_Nadine Estève organise, dans un quartier de Marseille, des paniers-surprises culturels.

### **Format et méthode**

\_Luc Carton a organisé une journée « Tribunal pour les générations futures », avec un procureur contre les droits culturels, un avocat de la défense des droits culturels. Cette séance était ouverte au public. Les jurés ont été tirés au sort parmi le public. On a vraiment fait un procès des droits culturels pour débattre de la chose, et le format avait quelque chose de très incarné.

\_Ateliers participatifs

### **LA SUITE**

---

Nouveau temps d'échange le 19 juin de 14h30 à 15h30